



REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 9/2026

Nombre de

Conseillers :

en exercice :

présents :

votants :

L'an deux mille vingt six

le : treize février

le Conseil Municipal de la Commune de SIMIANE

COLLONGUE,

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. Philippe ARDHUIN,
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 février 2026

PRESENTS : MM. TOUS EXCEPTES :

OBJET :

**DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRÈS
DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL AU
TITRE DES TRAVAUX
DE PROXIMITÉ 2026 –
RÉNOVATION D'UN
BÂTIMENT MUNICIPAL
– MAISON DU
ROUSSILLON**

PROCURATIONS :

- Mme Stéphanie CHASTIN à Mme Myriam BONNET
- Mme Micheline FRAU à Mme Paule RANUCCI
- M. Anthony GIMENEZ à M. Robert CANAMAS
- Mme Isabelle MAZEAUD-CULIOLI à M. Gilbert ZUNINO
- M. Hervé PERNOT à M. Marc VIGOUROUX
- Mme Marine SIMULA à Mme Marina BARRESI
- Mme Dominique VALOIS-VALERA à M. Philippe ARDHUIN

ABSENTS :

- Mme Noémie GUILBOT
- M. Jean-Charles POUPEL
- M. Maxime SALAS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le dispositif d'aides financières des travaux de proximité,

Considérant que la Commune a le projet de réaliser des travaux de proximité éligibles à ce dispositif,

Le Conseil Municipal,

DECIDE :

De solliciter l'aide du Conseil Départemental à hauteur de 70 % au titre des travaux de proximité – Année 2026 – pour le projet suivant :

- Remplacement des fenêtres par du double vitrage
- Rénovation de la toiture
- Remplacement du portail et des garde-corps

Le montant total des travaux s'élève à 89 013,00 € H.T. dont une subvention du Département à hauteur de 59 500,00 € H.T.

POUR : 26

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :**

Publié ou Notifié

le : 20/02/26

Le Maire,
Philippe ARDHUIN

